
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

488^e RÉUNION ORDINAIRE : 21 mai 2019

Certifié le 18 juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

1.	VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION.....	1
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL	1
3.1	Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-sixième (486 ^e) réunion ordinaire	1
3.1.1	Affaires en découlant	2
4.	ORDRE DU JOUR CONSENSUEL	3
4.1	Affaires pédagogiques	3
4.1.1	Révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières	3
4.1.2	Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique	4
4.1.3	Contingentement de programmes de premier cycle pour l'année 2020-2021.....	4
4.1.4	Nomination à la direction d'unité d'enseignement, de modules et de programmes d'études supérieures (15 dossiers).....	10
4.2	Affaires départementales	22
4.2.1	Nomination à la direction de départements (3 dossiers)	22
4.2.2	Évaluation de professeurs réguliers non permanents – Hiver 2019 (6 dossiers).....	24
4.2.3	Engagement et renouvellement de contrats de professeurs chercheurs sous octroi	28
5.	AFFAIRES ADMINISTRATIVES	29
5.1	Vente d'une portion de terrain de l'Université du Québec à Chicoutimi à Couche-Tard inc.	30
5.2	Procédure concernant la réception et l'examen des plaintes en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics	30
6.	ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET CRÉATION	31
6.1	Entente de recherche et développement coopérative (RDC) à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Hydro-Québec dans le cadre du projet « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean »	31
7.	AFFAIRES DÉPARTEMENTALES	33
7.1	Rapport du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019	33
7.2	Engagement de professeurs réguliers et de professeurs réguliers cliniciens (12 dossiers).....	36
7.3	Engagement de professeurs substituts (2 dossiers)	43
8.	PARTENARIATS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	45
8.1	Affaires corporatives.....	45
8.1.1	Nomination d'un membre au Comité exécutif de l'Université du Québec à Chicoutimi	45
8.1.2	Modification à la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne	45
8.1.3	Plan d'action 2019-2023 du Protecteur universitaire	46
9.	PÉRIODE D'INFORMATION	47
9.1	Octroi d'un contrat – Mandat de regroupement pour l'acquisition d'équipements informatiques	47
9.2	Nomination de personnel cadre par le Comité exécutif	48

9.3	Calendrier des réunions des organismes statutaires pour l'année 2019-2020.....	48
11.	AFFAIRES DIVERSES	48
11.1	Motion de remerciements	48
11.2	Projection de la vidéo du 50 ^e anniversaire de l'Université du Québec à Chicoutimi.....	48
12.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	49

Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-huitième (488^e) réunion ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, tenue le 21 mai 2019, à 13 h 30, à la salle Gérard-Arguin du Pavillon Alphonse-Desjardins.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sont présents : Mme Guylaine Simard – membre socioéconomique et présidente
Mme Denyse Blanchet – représentante des cégeps et vice-présidente
M. Denis Bilodeau – représentant des diplômés de l'Université
Mme Nicole Bouchard – rectrice
M. Jimmy Boulianne – membre socioéconomique
M. Antoine G. Cormier – étudiant
M. Pierre Dostie – chargé de cours
Mme Christyne Fortin – membre socioéconomique
M. Claude Gilbert – directeur de la planification et du développement stratégiques
Mme Mylène Girard – membre socioéconomique
Mme Cynthia Harvey – professeure
M. Samuel Julien – étudiant
Mme Catherine Laprise – professeure

S'est excusé : M. Pascal Sirois – professeur

Observateurs : Mme Dominique Biron – vice-rectrice aux affaires administratives
M. Réal Daigneault – vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim
Mme Marie-Karlynn Laflamme – directrice du Service des communications et des relations publiques
M. Carl Lalancette – technicien en informatique
Mme Valérie Levasseur – bibliothécaire

Vice-recteur aux partenariats et secrétaire général Me Alexandre Cloutier

Secrétaire de réunion Mme Marie-Julie Potvin

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 7.4 « Ressources humaines » est retiré de l'ordre du jour.

Il est proposé de traiter le dossier 9.3 « Plan d'action du Protecteur universitaire » à la section 8 « Affaires corporatives », ce qui est accepté.

Sur PROPOSITION de Mme Cynthia Harvey, APPUYÉE par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver l'ordre du jour, tel que modifié.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-sixième (486^e) réunion ordinaire

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'approuver le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-sixième (486^e) réunion ordinaire tenue le 19 mars 2019, tel que présenté.

3.1.1 Affaires en découlant

La secrétaire de réunion informe les membres qu'en ce qui concerne le procès-verbal de ladite réunion, les suites régulières ont été données des dossiers suivants :

Quatre cent quatre-vingt-sixième (486^e) réunion ordinaire du Conseil d'administration (19 mars 2019)

- Modification du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes (7207)
- Révision des exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) au Département des sciences appliquées
- Constitution du Comité institutionnel sur l'équité, la diversité et l'inclusion (CIÉDI) et nomination des membres
- Entente intervenue entre l'Université du Québec à Chicoutimi et la Scierie Girard
- Contrat de gré à gré à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et l'entreprise Teklia pour la reconnaissance optique de caractères manuscrits (OCR)
- Contribution de l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre de la création du Centre de transformation et de valorisation de bioproduits
- Entente intervenue entre l'Université du Québec à Chicoutimi et la Fondation de l'UQAC portant sur le transfert de certaines activités philanthropiques et des sommes capitalisées du Fonds de développement de l'UQAC à la Fondation de l'UQAC
- Lettre d'entente intervenue entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep du Vieux Montréal (CVM)
- Adoption du Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Proposition de refonte des comités de gestion et de placement de la Fondation de l'UQAC
- Convention à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi pour le Centre du savoir sur mesure et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du programme de formation continue 2018-2020 des professionnels de la construction en lien avec l'utilisation du bois dans les bâtiments
- Entente de recherche et développement coopérative (RDC) à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Rio Tinto Alcan international (RTAIL) dans le cadre du projet « Improvement of anode quality through pitch modification »
- Convention d'aide financière à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)
- Ratification de l'addenda à l'accord de contribution intervenu entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Savoir polaire Canada dans la cadre du projet « Ecosystem Health of Arctic Freshwaters »
- Ouverture et formation du comité de sélection pour le choix d'un(e) doyen(ne) des affaires départementales
- Politique concernant le protecteur universitaire
- Nomination du protecteur universitaire
- Plan d'organisation de l'Université du Québec à Chicoutimi

4. ORDRE DU JOUR CONSENSUEL

4.1 Affaires pédagogiques

4.1.1 Révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières

RÉSOLUTION CAD-11936

Révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières

- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** la résolution CET-4197 de la Commission des études relative à l'approbation du programme maîtrise réseau en sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CAD-6831 du Conseil d'administration concernant l'offre conjointe du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières en partenariat avec des universités du Réseau de l'Université du Québec;
- ATTENDU** la Politique relative à la modification et à la révision des programmes;
- ATTENDU** la résolution CAD-9857 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières lesquelles ont eu pour effet, notamment, d'ajouter le profil infirmière praticienne spécialisée (soins de première ligne);
- ATTENDU** la résolution CAD-9858 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de maîtrise en sciences infirmières lesquelles ont eu pour effet, notamment, d'ajouter le profil infirmière praticienne spécialisée (soins de première ligne);
- ATTENDU** la résolution CERC-7918 de la Commission des études, de la recherche et de en sciences infirmières (profils : essai, mémoire, santé mentale et soins psychiatriques, soins de première ligne);
- ATTENDU** les résolutions du comité de programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières relatives à l'adoption de la révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CERC-8240 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante;
- 2- **QUE** les modifications qui la constitue entrent en vigueur à compter du trimestre Automne 2019.

4.1.2 Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique

RÉSOLUTION CAD-11937

Adoption de la Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux unités administratives et pédagogiques et au soutien aux activités d'enseignement;
- ATTENDU** les consultations effectuées auprès des directions de programmes des trois cycles d'études;
- ATTENDU** la lettre d'entente intervenue entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC concernant les modifications et l'ajout de définitions à la convention collective;
- ATTENDU** la résolution CERC-8243 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'adoption de la Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** abroger les procédures suivantes :
 - Procédure relative au comité des unités d'enseignement, à ses responsabilités et aux responsabilités du directeur d'unité d'enseignement;
 - Procédure relative au comité de programme, à ses responsabilités et aux responsabilités du directeur de programmes(s) d'études de cycles supérieurs;
 - Procédure relative à la désignation et à la nomination des membres composant le conseil de module ou le comité de programmes de premier cycle;
- 2- **D'** adopter la Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante.

4.1.3 Contingentement de programmes de premier cycle pour l'année 2020-2021

Aux bénéficiaires des membres, la rectrice rappelle que la décision de contingerer repose principalement sur la capacité portante d'un programme et vise la qualité de la formation dispensée. Les principales raisons de contingentement des programmes sont, entre autres, les places de stage limitées ainsi que les ressources financières, humaines, matérielles et physiques.

RÉSOLUTION CAD-11938

Contingentement et critères de sélection du programme de certificat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CET-6311 de la Commission des études relative à l'approbation du programme de certificat en animation 3D et en design numérique;
- ATTENDU** la résolution CAD-11656 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de certificat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du comité d'Unité d'enseignement en animation 3D et design numérique;
- ATTENDU** la résolution CERC-8244 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de certificat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2020-2021;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, le nombre maximum de seize (16) nouveaux étudiants inscrits au programme de certificat en animation 3D et en design numérique (4067);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de certificat en animation 3D et en design numérique, tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11939

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CET-6476 de la Commission des études relative à l'approbation du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique;
- ATTENDU** la résolution CAD-11657 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du comité d'Unité d'enseignement en animation 3D et design numérique;

ATTENDU la résolution CERC-8245 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, le nombre maximum de cent vingt-huit (128) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique (7179);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique, tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11940

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en intervention plein air pour l'année 2020-2021

ATTENDU le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;

ATTENDU la Procédure relative à l'admission au premier cycle;

ATTENDU la résolution CET-3882 de la Commission des études relative à l'approbation du programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure;

ATTENDU la résolution CET-6916 de la Commission des études relative aux modifications apportées au programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure portant, entre autres, sur le changement d'appellation dudit programme;

ATTENDU la résolution CAD-11658 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en intervention plein air pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution du comité d'Unité d'enseignement en intervention plein air;

ATTENDU la résolution CERC-8246 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en intervention plein air pour l'année 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, un nombre maximum de vingt-quatre (24) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en intervention plein air (7309);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en intervention plein air, tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11941

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en travail social pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CET-2497 de la Commission des études relative à l'approbation du programme de baccalauréat en travail social;
- ATTENDU** la résolution CAD-11659 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en travail social pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'Unité d'enseignement en travail social;
- ATTENDU** la résolution CERC-8247 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en travail social pour l'année 2020-2021;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, un nombre maximum de cinquante (50) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en travail social (7798);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en travail social, tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11942

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en kinésiologie pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-6919 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de baccalauréat avec majeure en kinésiologie;
- ATTENDU** la résolution CAD-11660 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en kinésiologie pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du conseil du Module d'enseignement en kinésiologie;
- ATTENDU** la résolution CERC-8248 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en kinésiologie pour l'année 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, le nombre maximum de cinquante (50) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en kinésiologie (7437);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en kinésiologie, tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11943

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé pour l'année 2020-2021

ATTENDU le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;

ATTENDU la Procédure relative à l'admission au premier cycle;

ATTENDU la résolution CET-4175 de la Commission des études relative à l'approbation du programme de baccalauréat en enseignement de l'activité physique;

ATTENDU la résolution CAD-11661 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution du comité de programmes d'études en éducation physique et intervention pédagogique en sports;

ATTENDU la résolution CERC-8249 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé pour l'année 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, un nombre maximum de quarante-cinq (45) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (7208);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11944

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-9738 du Conseil d'administration relative à l'implantation des programmes de baccalauréat en sciences (réadaptation) et de maîtrise ès sciences appliquées en physiothérapie de l'Université McGill en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-11662 du Conseil d'administration relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'Unité d'enseignement en physiothérapie;
- ATTENDU** la résolution CERC-8250 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) pour l'année 2020-2021;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, un nombre maximum de trente-quatre (34) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) (1520);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en sciences (réadaptation), tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11945

Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-6919 du Conseil d'administration relative aux modifications apportées au programme de baccalauréat en sciences infirmières portant, entre autres, sur l'ajout du cheminement formation initiale;
- ATTENDU** la résolution CAD-11667 du Conseil d'administration relative à la capacité d'accueil limitée au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du conseil du Module des sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CERC-8251 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2020-2021;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** autoriser, pour l'année 2020-2021, un nombre maximum de quarante (40) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) (7450);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale), tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

RÉSOLUTION CAD-11946
Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement infirmière en exercice – Volet intégré) pour l'année 2020-2021

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** la Procédure relative à l'admission au premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CET-5321 de la Commission des études relative aux modifications apportées au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale), lesquelles modifications permettent d'offrir un cheminement infirmière en exercice – volet intégré;
- ATTENDU** la résolution CAD-11668 du Conseil d'administration relative à la capacité d'accueil limitée au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement infirmière en exercice – Volet intégré) pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution du conseil de Module des sciences infirmières;
- ATTENDU** la résolution CERC-8252 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au contingentement et aux critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement en exercice – Volet intégré) pour l'année 2020-2021;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver, pour l'année 2020-2021, le nombre maximum de soixante-dix (70) nouveaux étudiants inscrits au programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement infirmière en exercice – Volet intégré) (7452);
- 2- **D'** approuver, pour la même année, la répartition du nombre des admissions et les critères de contingentement et de pondération du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement infirmière en exercice – Volet intégré), tels que définis dans le document annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

4.1.4 Nomination à la direction d'unité d'enseignement, de modules et de programmes d'études supérieures (15 dossiers)

RÉSOLUTION CAD-11947

**Nomination à la direction de l'Unité d'enseignement
en intervention plein air**

- ATTENDU** l'article 1.28 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CERC-8253 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction de l'Unité d'enseignement en intervention plein air;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. David Mephram au poste de directeur de l'Unité d'enseignement en intervention plein air, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions

7309 baccalauréat en intervention plein air

1597 diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention par la nature et l'aventure

RÉSOLUTION CAD-11948

**Renouvellement de mandat à la direction de
l'Unité d'enseignement en travail social**

- ATTENDU** l'article 1.28 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-11088 du Conseil d'administration relative à la nomination de M. Dominic Bizot à titre de directeur de l'Unité d'enseignement en travail social;
- ATTENDU** la résolution CERC-8254 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction de l'Unité d'enseignement en travail social;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction de l'Unité d'enseignement en travail social;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de M. Dominic Bizot au poste de directeur de l'Unité d'enseignement en travail social, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 7798 baccalauréat en travail social
 - 4394 certificat en intervention communautaire
 - 4766 certificat ou mineure (8366) en intervention jeunesse
 - 4439 certificat en toxicomanies et autres dépendances
 - 5007 propédeutique (maîtrise en travail social)
 - 3563 maîtrise en travail social (volet professionnel)
 - 3763 maîtrise en travail social (volet recherche)

RÉSOLUTION CAD-11949

Nomination à la direction du Module d'enseignement secondaire et professionnel

ATTENDU l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CERC-8255 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction du Module d'enseignement secondaire et professionnel;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction du Module d'enseignement secondaire et professionnel;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Monica Cividini au poste de directrice du Module d'enseignement secondaire et professionnel, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 7246 baccalauréat en enseignement professionnel
 - 7651 baccalauréat en enseignement secondaire – profil français
 - 7654 baccalauréat en enseignement secondaire – profil mathématique
 - 7653 baccalauréat en enseignement secondaire – profil science de technologie
 - 7665 baccalauréat en enseignement secondaire – profil univers social
 - 7666 baccalauréat en enseignement secondaire – profil univers social et développement personnel
 - 0609 programme court de premier cycle en enseignement secondaire pour étudiants en séjour d'études

RÉSOLUTION CAD-11950
Nomination à la direction du Module des sciences comptables

ATTENDU l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CERC-8256 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction du Module des sciences comptables;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction du Module des sciences comptables;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Marie-Ève Tremblay au poste de directrice du Module des sciences comptables, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 7766 baccalauréat en sciences comptables
 - 4138 certificat ou mineure (8138) en sciences comptables

Les protocoles d'entente DEC BAC suivants sont sous sa responsabilité :

- Collège d'Alma
- Cégep de Chicoutimi
- Cégep de Jonquière

RÉSOLUTION CAD-11951
Nomination à la direction du Module
des sciences humaines

- ATTENDU** l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CERC-8257 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction du Module des sciences humaines;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction du Module des sciences humaines;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. Érik Langevin au poste de directeur du Module des sciences humaines, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions

- 7688 baccalauréat en géographie et en aménagement durable
- 7758 baccalauréat en histoire
- 7620 baccalauréat en science politique
- 7404 baccalauréat en sociologie appliquée
- 4213 certificat ou mineure (8213) en archéologie
- 4910 certificat ou mineure (8410) en coopération internationale
- 4915 certificat ou mineure (8115) en géographie
- 4347 certificat ou mineure (8347) en gestion des documents et des archives
- 4116 certificat ou mineure (8116) en histoire
- 4912 certificat ou mineure (8912) en science politique
- 4562 certificat ou mineure (8562) en sociologie
- 0724 programme court de premier cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études

- programmes fermés aux admissions

- 6970 baccalauréat avec majeure en sociologie et en anthropologie
- 4919 certificat en sociologie et communication appliquée

RÉSOLUTION CAD-11952
Nomination à la direction du Module
de psychologie

- ATTENDU** l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CERC-8258 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction du Module de psychologie;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction du Module de psychologie;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Mme Linda Paquette au poste de directrice du Module de psychologie, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 7092 baccalauréat en psychologie
 - 4350 certificat ou mineure (8350) en psychologie
 - 4565 certificat ou mineure (8565) en psychologie du travail et des organisations
- programme fermé aux admissions
 - 4756 certificat en psychologie organisationnelle

RÉSOLUTION CAD-11953
Renouvellement de mandat à la direction
du Module d'ingénierie

- ATTENDU** l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-11093 du Conseil d'administration relative à la nomination de Mme Marie-Isabelle Farinas à titre de directrice du Module d'ingénierie;
- ATTENDU** la résolution CERC-8259 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction du Module d'ingénierie;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction du Module d'ingénierie;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de Mme Marie-Isabelle Farinas au poste de directrice du Module d'ingénierie, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions

- 5718 année préparatoire en génie
- 7480 baccalauréat en génie civil
- 7944 baccalauréat en génie électrique
- 7943 baccalauréat en génie informatique
- 7947 baccalauréat en génie mécanique
- 0940 microprogramme de stage de premier cycle en génie I
- 0941 microprogramme de stage de premier cycle en génie II
- 0942 microprogramme de stage de premier cycle en génie III
- 0943 microprogramme de stage de premier cycle en génie IV
- 0944 microprogramme de stage de premier cycle en génie V
- 0713 microprogramme court de premier cycle en génie pour étudiants en séjour d'études

RÉSOLUTION CAD-11954

Renouvellement de mandat à la direction du Module des sciences de l'administration

ATTENDU l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CAD-11380 du Conseil d'administration relative au renouvellement de mandat de Mme Lise Plourde à titre de directrice du Module des sciences de l'administration;

ATTENDU la résolution CERC-8260 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction du Module des sciences de l'administration;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction du Module des sciences de l'administration;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de Mme Lise Plourde au poste de directrice du Module des sciences de l'administration, pour un troisième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions

5717	année préparatoire en sciences économiques et administratives
7764	baccalauréat en administration
4122	certificat ou mineure (8132) en administration
4679	certificat en coaching
4079	certificat en gestion de l'hôtellerie et de la restauration des terroirs
4209	certificat ou mineure (8283) en gestion des ressources humaines
4808	certificat en gestion du transport aérien
4206	certificat ou mineure (8206) en marketing
4731	certificat en planification financière (général)
4751	certificat en planification financière (Mouvement Desjardins)
4253	certificat en santé et sécurité au travail
0729	programme court de premier cycle de gestion en contexte de sécurité civile
0704	programme court de premier cycle en administration pour étudiants en séjour d'études
0008	programme court de premier cycle en gestion du transport aérien
0808	programme court de premier cycle en gestion stratégique du transport aérien

RÉSOLUTION CAD-11955

Renouvellement de mandat à la direction du Module des sciences fondamentales

ATTENDU l'article 1.31 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CAD-11378 du Conseil d'administration relative au renouvellement de mandat de M. Jacques Ibarzabal à titre de directeur du Module des sciences fondamentales;

ATTENDU la résolution CERC-8261 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction du Module des sciences fondamentales;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction du Module des sciences fondamentales;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de M. Jacques Ibarzabal au poste de directeur du Module des sciences fondamentales, pour un troisième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 7705 baccalauréat en biologie
 - 7426 baccalauréat en chimie des produits naturels
 - 4139 certificat ou mineure (8139) en sciences de l'environnement
 - 0775 programme court de premier cycle en biologie pour étudiants en séjour d'études
 - 0821 programme court de premier cycle en chimie des produits naturels pour étudiants en séjour d'études

RÉSOLUTION CAD-11956

**Nomination à la direction du programme d'études
de cycles supérieurs en administration des affaires
(MBA)**

ATTENDU l'article 1.32 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CERC-8262 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction du programme d'études de cycles supérieurs en administration des affaires (MBA);

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction du programme d'études de cycles supérieurs en administration des affaires (MBA);

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. Ralph Doyle au poste de directeur du programme d'études de cycles supérieurs en administration des affaires (MBA), pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Le programme suivant est sous sa responsabilité :

- programme actif ouvert aux admissions
 - 3016 maîtrise en administration des affaires

RÉSOLUTION CAD-11957

**Nomination à la direction des programmes
d'études de cycles supérieurs en sciences
infirmières (soins de première ligne)**

- ATTENDU** l'article 1.32 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CERC-8263 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (soins de première ligne);
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (soins de première ligne);

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Véronique Roberge au poste de directrice des programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (soins de première ligne), pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
- 2299 diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (IPS soins de première ligne)
- 2259 maîtrise en sciences infirmières (IPS soins de première ligne)

RÉSOLUTION CAD-11958

**Nomination à la direction des programmes d'études de
cycles supérieurs en sciences infirmières (maîtrise)**

- ATTENDU** l'article 1.32 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CERC-8264 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (maîtrise);

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (maîtrise);

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Mélissa Lavoie au poste de directrice des programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (maîtrise), pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 3565 maîtrise en sciences infirmières
 - 3576 maîtrise en sciences infirmières
 - 3258 maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques)
 - 3599 diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières

RÉSOLUTION CAD-11959

Nomination à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en gestion de projet (MGP)

ATTENDU l'article 1.32 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CERC-8265 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en gestion de projet (MGP);

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en gestion de projet (MGP);

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mme Salmata Ouedraogo au poste de directrice des programmes d'études de cycles supérieurs en gestion de projet (MGP), pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 3153 maîtrise en gestion de projet (profil recherche)
 - 3249 maîtrise en gestion de projet (profil professionnel)
 - 3149 diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projet
 - 0749 programme court de deuxième cycle en gestion de projet

RÉSOLUTION CAD-11960
Nomination à la direction des programmes
d'études de cycles supérieurs en éducation
(maîtrise)

ATTENDU l'article 1.32 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;

ATTENDU la résolution CERC-8266 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (maîtrise);

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (maîtrise);

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. Ahmed Zourhhal au poste de directeur des programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (maîtrise), pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programmes actifs ouverts aux admissions
 - 3414 maîtrise en éducation
 - 3664 maîtrise en éducation

RÉSOLUTION CAD-11961
Renouvellement de mandat à la direction des
programmes d'études de cycles supérieurs en
médecine expérimentale

ATTENDU l'article 1.32 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de module, d'unité d'enseignement, de programmes d'études de cycles supérieurs et des responsables de programmes d'études de premier cycle;
- ATTENDU** la résolution CAD-11087 du Conseil d'administration relative à la nomination de Mme Catherine Laprise à titre de directrice des programmes d'études de cycles supérieurs en médecine expérimentale;
- ATTENDU** la résolution CERC-8267 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en médecine expérimentale;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction des programmes d'études de cycles supérieurs en médecine expérimentale;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Mme Catherine Laprise au poste de directrice des programmes d'études de cycles supérieurs en médecine expérimentale, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- programme actif ouvert aux admissions
1601 maîtrise en sciences cliniques et biomédicales
- programme fermé aux admissions
3047 maîtrise en médecine expérimentale

4.2 Affaires départementales

4.2.1 Nomination à la direction de départements (3 dossiers)

RÉSOLUTION CAD-11962
Nomination d'un directeur au Département des
sciences économiques et administratives

- ATTENDU** l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;
- ATTENDU** la résolution CERC-8283 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination d'un directeur au Département des sciences économiques et administratives;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection au poste de direction du Département des sciences économiques et administratives;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. Daniel Tremblay à titre de directeur du Département des sciences économiques et administratives, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1er juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

RÉSOLUTION CAD-11963
Renouvellement de mandat à la direction du
Département des sciences appliquées

ATTENDU l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;

ATTENDU la résolution CAD-11111 du Conseil d'administration relative à la nomination de M. Mohamed Bouazara à titre de directeur du Département des sciences appliquées;

ATTENDU la résolution CERC-8284 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction du Département des sciences appliquées;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction du Département des sciences appliquées;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de M. Mohamed Bouazara à titre de directeur du Département des sciences appliquées, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

RÉSOLUTION CAD-11964
Renouvellement de mandat à la direction du
Département des sciences humaines et sociales

ATTENDU l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;
- ATTENDU** la résolution CAD-11110 du Conseil d'administration relative à la nomination de M. Marc Tremblay à titre de directeur du Département des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** la résolution CERC-8285 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction du Département des sciences humaines et sociales;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction du Département des sciences humaines et sociales;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de M. Marc Tremblay à titre de directeur du Département des sciences humaines et sociales, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, débutant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

4.2.2 Évaluation de professeurs réguliers non permanents – Hiver 2019 (6 dossiers)

RÉSOLUTION CAD-11965

Renouvellement de contrat de la professeure
Sylvie Morais au Département des arts et lettres

- ATTENDU** l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-11309 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat de la professeure Sylvie Morais au Département des arts et lettres;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des arts et lettres;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- QUE** le contrat de la professeure Sylvie Morais soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11966

Renouvellement de contrat du professeur
Ahmed Rahem au Département des sciences
appliquées

- ATTENDU** l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11306 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat du professeur Ahmed Rahem au Département des sciences appliquées;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat du professeur Ahmed Rahem soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11967
Renouvellement de contrat du professeur
Cheikh Faye au Département des sciences
économiques et administratives

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11307 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat du professeur Cheikh Faye au Département des sciences économiques et administratives;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences économiques et administratives;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat du professeur Cheikh Faye soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11968
Renouvellement de contrat de la professeure
Marie-Christine Brault au Département des
sciences humaines et sociales

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11311 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat de la professeure Marie-Christine Brault au Département des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat de la professeure Marie-Christine Brault soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11969
Renouvellement de contrat du professeur
Lionel Ripoll au Département des sciences
fondamentales

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU les résolutions CAD-10574, CAD-10790 et CAD-10980 du Conseil d'administration relative à l'engagement et au renouvellement de contrat de M. Lionel Ripoll à titre de professeur invité au Département des sciences fondamentales;

ATTENDU la résolution CAD-11361 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Lionel Ripoll à titre de professeur régulier en cosmétologie au Département des sciences fondamentales;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat du professeur Lionel Ripoll soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11970
Renouvellement de contrat du professeur
Maxime Paré au Département des sciences
fondamentales

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11308 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat du professeur Maxime Paré au Département des sciences fondamentales;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat du professeur Maxime Paré soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11971

Renouvellement de contrat du professeur
Sébastien Dufresne au Département des
sciences de la santé

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11313 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat du professeur Sébastien Dufresne au Département des sciences de la santé;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat du professeur Sébastien Dufresne soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11971-1

Renouvellement de contrat de la professeure
Mélicca Lavoie au Département des sciences
de la santé

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11021 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat de la professeure Mélicca Lavoie au Département des sciences de la santé;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

QUE le contrat de la professeure Mélicca Lavoie soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

RÉSOLUTION CAD-11972

Renouvellement de contrat du professeur
Rubens Da Silva au Département des
sciences de la santé

ATTENDU l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

- ATTENDU** les résolutions CAD-9786 et CAD-11358 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Rubens Da Silva à titre de professeur régulier au Département des sciences de la santé;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- QUE** le contrat du professeur Ruben Da Silva soit renouvelé, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

4.2.3 Engagement et renouvellement de contrats de professeurs chercheurs sous octroi

RÉSOLUTION CAD-11973
Renouvellement de contrat de M. Yasar Kocafe à titre de professeur chercheur sous octroi

- ATTENDU** la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-11742 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat de M. Yasar Kocafe à titre de professeur chercheur sous octroi;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **DE** renouveler le contrat de M. Yasar Kocafe à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 31 juillet 2019, et ce, sous réserve de la subvention particulière requise;
- 2- **DE** mandater la doyenne des affaires départementales afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant l'engagement de M. Kocafe, et ce, avant de procéder à la signature du contrat d'engagement et avant son renouvellement, le cas échéant.

RÉSOLUTION CAD-11974
Renouvellement de contrat de M. Zhan Zhang à titre de professeur chercheur sous octroi

- ATTENDU** la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11740 du Conseil d'administration relative au renouvellement de contrat de M. Zhan Zhang à titre de professeur chercheur sous octroi;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **DE** renouveler le contrat de M. Zhan Zhang à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1^{er} septembre 2019 et se terminant le 31 août 2020, et ce, sous réserve de la subvention particulière requise;

2- **DE** mandater la doyenne des affaires départementales afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant l'engagement de M. Zhang, et ce, avant de procéder à la signature du contrat d'engagement et avant son renouvellement, le cas échéant.

RÉSOLUTION CAD-11975

Engagement de M. Dipankar Bhattacharyay à titre de professeur chercheur sous octroi

ATTENDU la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **D'** engager M. Dipankar Bhattacharyay à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 juillet 2020, et ce, sous réserve de la subvention particulière requise;

2- **DE** mandater la doyenne des affaires départementales afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant l'engagement de M. Bhattacharyay, et ce, avant de procéder à la signature du contrat d'engagement et avant son renouvellement, le cas échéant.

La rectrice tient à souligner les efforts déployés par les équipes du Décanat des études et du Décanat des affaires départementales afin de mener à bien les divers processus de nomination au sein des unités pédagogiques et administratives.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

La rectrice fait un bref état de la situation du secteur administratif, notamment, en ce qui a trait aux projets majeurs menés par le Service des immeubles et équipements, soit l'aménagement des nouveaux espaces de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD à l'Îlot Balmoral, de même que le projet de corridor d'écomobilité.

5.1 Vente d'une portion de terrain de l'Université du Québec à Chicoutimi à Couche-Tard inc.

La vice-rectrice aux affaires administratives mentionne que conformément à la *Politique relative à la disposition de biens meubles et immeubles appartenant à l'UQAC*, il revient au Conseil d'administration de définir les modalités pour la disposition d'un bien immeuble.

Elle rappelle aux membres que lors de la construction de l'aréna, une parcelle de terrain d'une superficie de 20 451 pi² avait été cédée par Ville de Saguenay pour compenser la perte de stationnement. Le terrain inexploitable pour l'UQAC fait actuellement l'objet de discussions entre l'Université et Ville de Saguenay puisque l'entreprise Couche-Tard inc. a manifesté de l'intérêt en vue de son acquisition. Elle mentionne que bien que la proposition initiale soumise par la Ville était à l'effet de répartir le montant de la vente du terrain proportionnellement entre les parties, la contre-proposition formulée par l'UQAC a été reçue favorablement par la direction de l'urbanisme. Ainsi, la totalité des sommes recueillies de cette transaction avec Couche-Tard permettra à l'Université de bonifier le projet de corridor d'écomobilité actuellement en cours avec la Société de transport du Saguenay (STS).

Elle présente le détail du montage financier totalisant 163 608 \$ qui propose l'aménagement d'une piste cyclable reliant le terminus de la STS et l'entrée Est du Pavillon principal, le prolongement du corridor piétonnier et l'accès cyclable sur l'Esplanade Est ainsi que les travaux liés au stationnement de la rue Saint-Thomas.

Suite à l'assentiment des membres, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11976
Vente d'une portion de terrain de l'Université
du Québec à Chicoutimi à Couche-Tard inc.

ATTENDU la Politique relative à la disposition des biens meubles et immeubles appartenant à l'UQAC;

ATTENDU la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur proposition de Mme Chrystine Fortin, appuyée par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' autoriser la vente d'une portion de terrain de l'Université du Québec à Chicoutimi représentant une superficie de 20 451 pi², adjacente au lot 2 689 361, à Couche-Tard inc. au montant de cent soixante-trois mille six cent huit dollars (163 608 \$).

5.2 Procédure concernant la réception et l'examen des plaintes en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics

La vice-rectrice aux affaires administratives informe les membres que les dispositions légales et réglementaires concernant, entre autres, le traitement des plaintes par les organismes publics entreront en vigueur à compter du 25 mai 2019 et qu'à cet effet, l'article 21.0.3 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* stipule qu'ils doivent se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes. Elle invite par la suite les membres à formuler leurs commentaires sur le document présenté, s'il y a lieu.

Un membre s'interroge quant aux modalités entourant la réception d'une plainte dans le cadre d'un appel d'offres public, d'un processus de qualification d'entreprises ou d'un processus d'homologation de biens. La vice-rectrice aux affaires administratives précise que la transmission par voie électronique se fait simultanément auprès de Me Anne-Julie Gilbert, conseillère juridique et responsable de l'observation des règles contractuelles de l'UQAC, ainsi que Mme Caroline Lavoie, responsable de la logistique au secteur de l'Approvisionnement du Service des immeubles et équipements.

Suite aux discussions, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11977

Adoption de la Procédure concernant la réception et l'examen des plaintes en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics

- ATTENDU** la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics sanctionnée le 1^{er} décembre 2017;
- ATTENDU** l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) obligeant les organismes publics visés par la Loi sur l'Autorité des marchés publics à se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes;
- ATTENDU** le Règlement relatif à l'approvisionnement;
- ATTENDU** que l'Université doit adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre du processus d'attribution d'un contrat;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Catherine Laprise, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter la Procédure concernant la réception et l'examen des plaintes en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante.

6. ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET CRÉATION

Un bilan des résultats obtenus par l'UQAC aux divers programmes des organismes subventionnaires sera présenté aux membres lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

6.1 Entente de recherche et développement coopérative (RDC) à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Hydro-Québec dans le cadre du projet « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean »

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim informe les membres que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) accorde une subvention d'un montant de 300 000 \$ pour le projet soumis par le professeur Ali Saeidi du Département des sciences appliquées au programme *Recherche et développement coopérative (RDC)*. Il mentionne que le projet intitulé « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean » se réalisera en partenariat avec Hydro-Québec. Il résume la proposition de recherche, les objectifs visés ainsi que l'engagement financier du partenaire impliqué qui représente un montant en espèce de 150 000 \$ sur cinq ans et une contribution en nature s'élevant à 188 900 \$. Il précise qu'une exemption systématique des frais indirects de la recherche sur les contributions en espèces de l'entreprise partenaire dans le cadre de la demande de subvention a été accordée, et ce, tel que le permet la *Politique relative aux subventions de recherche*.

En réponse à la question d'un membre, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim apporte des précisions quant à l'intervention de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (FUQAC) à l'entente de recherche et développement coopérative. Par le biais d'une convention tripartite signée en 2016,

l'entreprise Hydro-Québec s'était engagée à financer divers projets de recherche, et ce, par le biais de la FUQAC. La somme octroyée par Hydro-Québec pour la réalisation de ce projet est donc versée à l'Université via la Fondation de l'UQAC.

Enfin, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim explique les modalités établies entre les parties concernant les droits de propriété intellectuelle sur les résultats de la recherche et, par la suite, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-11978

Entente de recherche et développement coopérative à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Hydro-Québec dans le cadre du projet « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean »

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Politique d'organisation et de financement de la recherche;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;
- ATTENDU** la demande déposée au programme « Recherche et développement coopérative » (RDC) par le professeur Ali Saeidi du Département des sciences appliquées pour le projet intitulé « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean »;
- ATTENDU** l'octroi d'un financement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre dudit projet;
- ATTENDU** le financement accordé par Hydro-Québec pour le projet ci-dessus mentionné;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Samuel Julien, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver l'entente de recherche et développement coopérative (RDC) à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Hydro-Québec dans le cadre du projet « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean », dont les contributions financières prévues sont les suivantes :
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour un montant de trois cent mille dollars (300 000 \$);
 - Hydro-Québec pour un montant de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) en espèces et de cent quatre-vingt-huit mille neuf cents dollars (188 900 \$) en nature.
- 2- **D'** autoriser deux (2) des trois (3) personnes suivantes, soit la rectrice, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim, le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, à signer, au nom de l'Université du Québec à Chicoutimi, l'entente à intervenir et y insérer toute stipulation, convention ou modification compatible avec les présentes qu'ils jugeront utile ou nécessaire.

7. AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

7.1 Rapport du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim fait part aux membres que, conformément à la Convention collective des professeures et des professeurs de l'UQAC, le Conseil d'administration sur la recommandation de la Commission des études, de la recherche et de la création doit se prononcer sur les demandes de promotion. Il rappelle la composition du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019. Aux bénéficiaires des membres, il énumère les éléments constitutifs du dossier de promotion. En ce qui concerne la demande de passage de la catégorie de traitement III à IV et, par le fait même, la détention du titre de professeur titulaire, tout comme la demande d'octroi du titre de professeur émérite, il précise que le dossier soumis par le professeur porte sur l'ensemble de sa carrière universitaire. Par ailleurs, en ce qui concerne la demande d'avancement accéléré, le dossier du professeur couvre la période comprise entre sa dernière demande de promotion ou d'avancement accéléré et le moment de la demande soumise.

Par la suite, il présente à huis clos les recommandations formulées par le Comité et demande à l'assemblée, dans un premier temps, d'accepter le rapport du Comité de promotion et, par la suite, d'adopter une résolution confidentielle spécifique pour chacune des recommandations.

Suite à l'assentiment des membres, les résolutions suivantes sont adoptées confidentiellement :

RÉSOLUTION CAD-11979
Rapport du Comité de promotion des
professeurs pour l'année 2018-2019

- ATTENDU** l'article 10 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** les résolutions CET-6491 et CET-6649 de la Commission des études relatives à l'approbation des critères de promotion et des règles de procédure du Comité de promotion des professeurs;
- ATTENDU** la résolution CERC-8205 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la formation du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** la recommandation du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** la résolution CERC-8268 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au rapport du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019;

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** accepter le rapport du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019, tel que présenté verbalement par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim.

RÉSOLUTION CAD-11980
Demande de promotion du professeur
Hassan Ezzaidi

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée **à l'unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11981

Demande de promotion du professeur

Raphaël Khoury

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'**unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11982

Demande de promotion du professeur

François Ouellet

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'**unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11983

Demande de promotion du professeur

Pascal Sirois

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'**unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11984

Demande de promotion du professeur

Christophe Volat

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'**unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11985

Demande de promotion du professeur

Bruno Bouchard

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'**unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11986

Demande de promotion du professeur

Julien Bousquet

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'**unanimité**.

RÉSOLUTION CAD-11987

Demande de promotion du professeur

X. Grant Chen

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CAD-11988

Demande de promotion de la professeure

Sandra Coulombe

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CAD-11989

Demande de promotion de la professeure

Jacinthe Dion

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CAD-11990

Demande de promotion du professeur

Yves Lachance

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CAD-11991

Demande de promotion de la professeure

Catherine Larouche

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CAD-11992

Demande de promotion de la professeure

Milla Rautio

CONFIDENTIEL

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, la résolution est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CAD-11993
Octroi du titre de professeur émérite
à M. Michaël Higgins

- ATTENDU** l'article 10 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** les résolutions CET-6491 et CET-6649 de la Commission des études relatives à l'approbation des critères de promotion et des règles de procédure du Comité de promotion des professeurs;
- ATTENDU** la résolution CERC-8205 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la formation du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** les recommandations du Comité d'évaluation et de l'assemblée départementale des sciences appliquées;
- ATTENDU** la recommandation du Comité de promotion des professeurs pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** la résolution CERC-8282 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'octroi du titre de professeur émérite à M. Michaël Higgins;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' octroyer au professeur Michaël Higgins le titre de professeur émérite.

La secrétaire de réunion propose de traiter les points 7.2.1 à 7.2.12 simultanément. La proposition est acceptée.

7.2 Engagement de professeurs réguliers et de professeurs réguliers cliniciens (12 dossiers)

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim rappelle que lors de la réunion de décembre 2018, le Conseil d'administration a approuvé la prévision relative à l'ouverture de postes de professeurs réguliers, de professeurs réguliers cliniciens de même que de professeurs substitués pour l'année 2019-2020. Parmi ces projections figurait l'ouverture d'un poste de professeur substitut en génie géologique au Département des sciences appliquées. Or, il s'est avéré lors du processus de sélection, notamment eu égard aux exigences de l'agrément du programme, que le comité de sélection du département a privilégié l'ouverture d'un poste de professeur régulier en sciences de la Terre.

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim informe les membres qu'il y aurait lieu de procéder aux engagements des professeurs réguliers suivants pour un premier contrat d'une durée de 25 mois.

À l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD, l'assemblée des professeurs recommande l'embauche de M. Louis-Philippe Rondeau à titre de professeur régulier en création art et design numérique (spécialisation en design expérientiel, création d'images et œuvres numériques interactives). Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim précise que l'octroi de la permanence est conditionnel à l'obtention de son diplôme de doctorat.

Au Département des sciences appliquées, l'assemblée départementale recommande l'embauche de M. Alexandre Robichaud à titre de professeur régulier en génie informatique et électrique, de M. Yasar Kocaefe à titre de professeur régulier en génie mécanique, de M. Julien Walter à titre de professeur régulier en sciences de la Terre de même que M. Stéphan Brettschneider à titre de professeur régulier en génie électrique. Le vice-recteur à l'enseignement, à la

recherche et à la création par intérim indique que l'octroi de la permanence pour M. Robichaud est conditionnel à l'obtention de son diplôme de doctorat.

Au Département d'informatique et de mathématique, l'assemblée départementale recommande l'embauche de M. Yannick Francillette à titre de professeur régulier en informatique.

Au Département des sciences économiques et administratives, l'assemblée départementale recommande l'embauche de Mme Marie-Josée Drapeau à titre de professeur régulier en management (spécialisation en entrepreneuriat).

Au Département des sciences humaines et sociales, l'assemblée départementale recommande l'embauche de Mme Catherine Flynn à titre de professeur régulier en travail social.

Au Département des sciences fondamentales, l'assemblée départementale recommande l'embauche de M. Jérôme Alsarraf à titre de professeur régulier en chimie-physique/cosmétologie.

Au Département des arts et lettres, l'assemblée départementale recommande l'embauche de Mme Sophie Del Fa à titre de professeur régulier en communication interculturelle.

Enfin, au Département des sciences de la santé, l'assemblée départementale recommande l'embauche de M. Jean-Philippe Paquin à titre de professeur régulier clinicien en physiothérapie ainsi que de Mme Chantale Thériault à titre de professeur régulier en sciences infirmières.

Suite à l'assentiment des membres, les résolutions suivantes sont adoptées :

RÉSOLUTION CAD-11994

Engagement de M. Louis-Philippe Rondeau à titre de professeur régulier en création art et design numérique (spécialisation en design expérientiel, création d'images et œuvres numériques interactives)

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée de l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** engager M. Louis-Philippe Rondeau à titre de professeur régulier en création art et design numérique (spécialisation en design expérientiel, création d'images et œuvres numériques interactives) à l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

Sous réserve de ce qui suit :

- 2- **QUE** l'octroi de la permanence est conditionnel à l'obtention de son diplôme de doctorat.

RÉSOLUTION CAD-11995

Engagement de M. Alexandre Robichaud à titre de professeur régulier en génie informatique/électrique

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** engager M. Alexandre Robichaud à titre de professeur régulier en génie informatique/électrique au Département des sciences appliquées pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

Sous réserve de ce qui suit :

- 2- **QUE** l'octroi de la permanence est conditionnel à l'obtention de son diplôme de doctorat.

RÉSOLUTION CAD-11996

Engagement de M. Yasar Kocafe à titre de professeur régulier en génie mécanique

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager M. Yasar Kocaefe à titre de professeur régulier en génie mécanique au Département des sciences appliquées pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11997
Engagement de M. Stéphane Brettschneider à
titre de professeur régulier en génie électrique

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager M. Stéphane Brettschneider à titre de professeur régulier en génie électrique au Département des sciences appliquées pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11998
Engagement de M. Yannick Francillette à
titre de professeur régulier en informatique

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** engager M. Yannick Francillette à titre de professeur régulier en informatique au Département d'informatique et de mathématique pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-11999

Engagement de Mme Marie-Josée Drapeau à titre de professeur régulier en management (spécialisation en entrepreneuriat)

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences économiques et administratives;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** engager Mme Marie-Josée Drapeau à titre de professeur régulier en management (spécialisation en entrepreneuriat) au Département des sciences économiques et administratives pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-12000

Engagement de Mme Catherine Flynn à titre de professeur régulier en travail social

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences humaines et sociales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager Mme Catherine Flynn à titre de professeur régulier en travail social au Département des sciences humaines et sociales pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-12001

Engagement de M. Jérôme Alsarraf à titre de professeur régulier en chimie-physique/cosmétologie

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager M. Jérôme Alsarraf à titre de professeur régulier en chimie-physique/cosmétologie au Département des sciences fondamentales pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-12002

Engagement de Mme Sophie Del Fa à titre de professeur régulier en communication interculturelle

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des arts et lettres;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager Mme Sophie Del Fa à titre de professeur régulier en communication interculturelle au Département des arts et lettres pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-12003

Engagement de M. Julien Walter à titre de professeur régulier en sciences de la Terre

ATTENDU l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la réflexion eu égard aux exigences de l'agrément du programme qui a mené le comité de sélection à privilégier l'ouverture d'un poste de professeur régulier en sciences de la Terre;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

1- **D'** entériner l'ouverture du poste de professeur régulier en sciences de la Terre;

2- **D'** engager M. Julien Walter à titre de professeur régulier en sciences de la Terre au Département des sciences appliquées pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-12004

Engagement de M. Jean-Philippe Paquin à titre de professeur régulier clinicien en physiothérapie

ATTENDU la lettre d'entente n° 40 intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi relativement au titre de professeur régulier clinicien;

- ATTENDU** la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** engager M. Jean-Philippe Paquin à titre de professeur régulier clinicien en physiothérapie au Département des sciences de la santé pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

RÉSOLUTION CAD-12005
Engagement de Mme Chantale Thériault
à titre de professeur régulier clinicien en
sciences infirmières

- ATTENDU** la lettre d'entente n° 40 intervenue entre le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi relativement au titre de professeur régulier clinicien;
- ATTENDU** la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences de la santé;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Catherine Laprise, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** engager Mme Chantale Thériault à titre de professeur régulier clinicien en sciences infirmières au Département des sciences de la santé pour un premier contrat de vingt-cinq (25) mois débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 août 2021.

7.3 Engagement de professeurs substitués (2 dossiers)

Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim fait part aux membres qu'afin de pourvoir à un poste vacant, l'assemblée départementale des sciences de l'éducation recommande l'engagement de Mme Joëlle Duval à titre de professeur substitut en enseignement aux adolescents et jeunes adultes en difficulté scolaire pour un contrat débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 juillet 2020.

Dans un même ordre d'idées, il informe les membres que l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique recommande l'engagement de M. Hugo Tremblay à titre de professeur substitut en mathématique pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020.

Par la suite, les résolutions suivantes sont adoptées :

RÉSOLUTION CAD-12006

Engagement de Mme Joëlle Duval à titre de professeur substitut en enseignement aux adolescents et jeunes adultes en difficulté scolaire

ATTENDU la clause 1.54 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Chrystine Fortin, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager Mme Joëlle Duval à titre de professeur substitut en enseignement aux adolescents et jeunes adultes en difficulté scolaire au Département des sciences de l'éducation pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020.

RÉSOLUTION CAD-12007

Engagement de M. Hugo Tremblay à titre de professeur substitut en mathématique

ATTENDU la clause 1.54 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la résolution CAD-11844 du Conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeur pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution CAD-11924 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Chrystine Fortin, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' engager M. Hugo Tremblay à titre de professeur substitut en mathématique au Département d'informatique et de mathématique pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020.

8. PARTENARIATS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

8.1 Affaires corporatives

8.1.1 Nomination d'un membre au Comité exécutif de l'Université du Québec à Chicoutimi

Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général rappelle aux membres que le Comité exécutif est composé de sept membres soit, la rectrice en tant que présidente du comité et de six autres personnes choisies parmi les membres du Conseil d'administration. Il indique qu'il y a lieu de désigner M. Antoine G. Cormier, étudiant, à titre de membre du Comité exécutif en remplacement de M. Fabien Poirier qui a perdu qualité. Il ajoute que les nominations au Comité exécutif se font normalement au début du trimestre d'automne de chaque année.

À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-12008
Nomination de M. Antoine G. Cormier
au Comité exécutif

ATTENDU l'article 3.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne relatif à la composition, la désignation et la vacance au Comité exécutif;

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Fabien Poirier;

ATTENDU la résolution du Conseil central du Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur proposition de M. Claude Gilbert, appuyée par Mme Catherine Laprise, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer M. Antoine G. Cormier à titre de membre du Comité exécutif.

8.1.2 Modification à la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne

Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général mentionne que la présente modification fait suite à la demande du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC à l'effet de revoir la représentativité des étudiants au sein de la Commission des études, de la recherche et de la création (CERC).

En ce sens, il est proposé de modifier l'article 3.4.2 de la *Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne* et plus spécifiquement la représentativité des membres étudiants à la CERC de la façon suivante :

- six (6) étudiants incluant au minimum un (1) étudiant de cycle supérieur.

Suite à l'assentiment des membres, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-12009
Modification à la Politique relative aux organismes
statutaires et à la régie interne

- ATTENDU** l'article 3.4.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne relatif à la composition de la Commission des études, de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la demande adressée par le Comité exécutif du Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC) à l'effet de revoir la représentativité des étudiants au sein de la Commission des études, de la recherche et de la création;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par Mme Catherine Laprise, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification proposée à l'article 3.4.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante.

8.1.3 Plan d'action 2019-2023 du Protecteur universitaire

M. Pascal Lévesque, protecteur universitaire, se joint à l'assemblée pour la présentation du dossier. La présidente lui souhaite la bienvenue et l'invite à présenter le Plan d'action 2019-2020.

M. Lévesque présente le projet d'énoncé de mission, de vision et de valeurs qu'il souhaite promouvoir auprès de la communauté universitaire : « Reconnu pour sa compétence, son accessibilité et son efficacité, le protecteur universitaire a pour mission d'assurer la promotion du respect, de la justice et de l'équité dans le traitement des individus en plus de maintenir un juste équilibre entre les droits et les responsabilités des uns et des autres. L'impartialité, l'indépendance, la confidentialité et l'accessibilité sont les valeurs qu'il favorise afin d'améliorer les pratiques de gestion en matière de justice et d'équité au sein de la communauté universitaire, contribuant à faire de l'UQAC un milieu de travail et d'études sain et stimulant ».

Par la suite, il fait état de quelques projets identifiés au plan d'action, lequel a été établi en fonction de l'enjeu 4 « Un développement organisationnel basé sur les meilleures pratiques de gestion » tiré de la Planification stratégique 2019-2023 de l'UQAC. Il mentionne que ce document permettra aux administrateurs du Conseil d'avoir un aperçu des cibles, des échéanciers fixés et des collaborateurs impliqués aux divers projets. Il précise que ces actions s'inscrivent dans le cadre des orientations du Plan stratégique visant l'amélioration de l'agilité et de l'efficacité de la structure de gestion, l'optimisation en continu des processus de gestion académique et administrative ainsi que le maintien et le développement d'un climat organisationnel stimulant.

En réponse au questionnement d'un membre, M. Lévesque apporte des précisions quant à la préparation des espaces dédiés au Bureau de prévention et d'intervention de même qu'à l'élaboration et à la révision de documents normatifs relevant de sa compétence. Le Service des immeubles et équipements a identifié un lieu connu, accessible et discret afin d'aménager les espaces du Bureau de prévention et d'intervention. Par ailleurs, les travaux d'élaboration de la politique de traitement des plaintes liées au harcèlement et à l'incivilité avancent bien. Le projet de politique est élaboré en collaboration avec la direction du Service des ressources humaines ainsi que les conseillères juridiques du Vice-rectorat aux partenariats et secrétariat général et sera soumis aux fins d'approbation en septembre prochain.

En terminant, M. Lévesque porte à l'attention des membres trois projets prioritaires, à savoir : 1) l'établissement d'une structure d'accueil incluant la mise en place des espaces du Bureau de prévention et d'intervention (BPI) de même que le déploiement d'outils informatiques pour faciliter la dénonciation; 2) l'élaboration d'une politique de traitement des plaintes de harcèlement et d'incivilité et enfin, 3) la planification et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de prévention pour les domaines relevant de sa compétence.

Un membre tient à rappeler l'importance de localiser le BPI dans un endroit discret afin de permettre aux personnes qui le souhaitent d'y accéder de manière confidentielle.

Suite à la présentation, la présidente remercie M. Lévesque et celui-ci quitte l'assemblée.

Des discussions s'ensuivent en ce qui concerne les différentes actions ciblées par le protecteur universitaire et les délais impartis. Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général rappelle aux membres les divers engagements qui ont été autorisés par le Conseil d'administration préalablement à l'embauche de M. Lévesque, et ce, dans l'objectif de faciliter le déploiement des processus relevant de la compétence du protecteur universitaire. Il mentionne à cet effet, l'élaboration et l'adoption de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel ainsi que l'accompagnement d'une firme externe pour le traitement des plaintes.

Suite aux discussions et conformément à l'article 3.3 de la *Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne*, il est proposé de constituer un comité temporaire composé de Mmes Guylaine Simard et Denyse Blanchet de même que MM. Pierre Dostie et Antoine G. Cormier ayant pour objectif de circonscrire les mandats à court terme du protecteur universitaire. À cet effet, lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration, le comité temporaire soumettra à l'attention des membres les mandats jugés prioritaires.

Suite à l'assentiment des membres, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION CAD-12010
Formation d'un comité temporaire au
Conseil d'administration

ATTENDU l'article 3.3 de la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne relatif à la formation de comités, permanents ou temporaires, constitués par le Conseil d'administration pour l'étude plus approfondie de questions particulières ou à d'autres fins;

ATTENDU le dépôt du Plan d'action 2019-2023 du protecteur universitaire;

ATTENDU les discussions en séance;

ATTENDU la recommandation de la présidente et de la vice-présidente du Conseil d'administration;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Guylaine Simard, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE former un comité temporaire relevant du Conseil d'administration, composé des personnes suivantes :

- Mme Guylaine Simard, membre socioéconomique et présidente du Conseil d'administration
- Mme Denyse Blanchet, représentante des collèges et vice-présidente du Conseil d'administration
- M. Pierre Dostie, chargé de cours
- M. Antoine G. Cormier, étudiant

et ce, afin de circonscrire les mandats à court terme du protecteur universitaire.

9. PÉRIODE D'INFORMATION

9.1 Octroi d'un contrat – Mandat de regroupement pour l'acquisition d'équipements informatiques

La vice-rectrice aux affaires administratives présente le résultat du processus d'appel d'offres auquel l'Université a participé en s'associant au Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est-du-Québec (GACEQ) pour l'acquisition d'équipements informatiques. Au terme de ses travaux, le fournisseur adjudicataire proposé par le

GACEQ est l'entreprise Micro Logic pour un contrat de cinq (5) ans représentant une valeur approximative pour l'UQAC de 1 500 000 \$.

9.2 Nomination de personnel cadre par le Comité exécutif

Le vice-recteur aux partenariats et secrétariat général fait rapport des diverses étapes du processus de sélection au poste de direction des Centres de formation et soumet aux membres la décision du Comité exécutif. Il indique que l'identité du candidat retenu demeure confidentielle, et ce, afin de permettre à la personne sélectionnée de compléter ses démarches auprès de son employeur actuel.

Dans un même ordre d'idées, le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim résume les étapes du processus de sélection qui ont mené le comité de sélection à proposer la nomination de Mme Line Chouinard au poste de responsable des programmes d'études au Décanat des études. Il présente le parcours académique et professionnel de Mme Chouinard qui possède, notamment, une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique de même qu'un baccalauréat en orientation scolaire et professionnelle et un certificat en communications publiques de l'Université Laval. Depuis 1994, Mme Chouinard a occupé des fonctions de directrice des études adjointe, de conseillère pédagogique, de conseillère d'orientation, de conseillère à la vie étudiante et de responsable de l'information au sein du Cégep de Chicoutimi. Elle a assumé également des tâches d'enseignement au Cégep de Chicoutimi, à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à l'UQAC sur la période de 1985 à 2010. Il mentionne que la date d'entrée en fonction reste à déterminer.

9.3 Calendrier des réunions des organismes statutaires pour l'année 2019-2020

Le calendrier des réunions des organismes statutaires pour l'année 2019-2020 a été transmis aux membres aux fins d'information. La secrétaire de réunion invite les membres à fixer les dates à leur agenda.

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 Motion de remerciements

La secrétaire de réunion souligne que suite au processus d'élection au sein du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC), il y aurait lieu de transmettre une motion de remerciements aux membres sortants, pour souligner l'excellence de leur travail au sein du Conseil d'administration.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Antoine G. Cormier, il est RÉSOLU à l'unanimité d'adresser une motion de remerciements à M. Fabien Poirier, étudiant, pour son implication et la qualité de ses interventions au sein du Conseil d'administration.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Antoine G. Cormier, il est RÉSOLU à l'unanimité d'adresser une motion de remerciements à M. David Girard, étudiant, pour son implication et la qualité de ses interventions au sein du Conseil d'administration.

11.2 Projection de la vidéo du 50^e anniversaire de l'Université du Québec à Chicoutimi

La vidéo du 50^e anniversaire de l'Université du Québec à Chicoutimi est projetée en séance.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, il est **résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 16 h.



Guylaine Simard
Présidente



Marie-Julie Potvin
Secrétaire de réunion

LISTE DES ANNEXES AUX RÉSOLUTIONS

ANNEXE I	Révision des programmes conjoints de maîtrise en sciences infirmières et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières
ANNEXE II	Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique
ANNEXE III	Contingentement et critères de sélection du programme de certificat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2020-2021
ANNEXE IV	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en animation 3D et en design numérique pour l'année 2020-2021
ANNEXE V	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en intervention plein air pour l'année 2020-2021
ANNEXE VI	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en travail social pour l'année 2020-2021
ANNEXE VII	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en kinésiologie pour l'année 2020-2021
ANNEXE VIII	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé pour l'année 2020-2021
ANNEXE IX	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences (réadaptation) pour l'année 2020-2021
ANNEXE X	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement formation initiale) pour l'année 2020-2021
ANNEXE XI	Contingentement et critères de sélection du programme de baccalauréat en sciences infirmières (Cheminement infirmière en exercice - Volet intégré) pour l'année 2020-2021
ANNEXE XII	Procédure concernant la réception et l'examen des plaintes en vertu de l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics
ANNEXE XIII	Entente de recherche et développement coopérative (RDC) à intervenir entre l'Université du Québec à Chicoutimi et Hydro-Québec dans le cadre du projet « Développement d'un simulateur de dommages pour l'évaluation de la vulnérabilité des équipements électriques face au risque sismique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean »
ANNEXE XIV	Modification à la Politique relative aux organismes statutaires et à la régie interne